

# Julien Dourgnon : « Le revenu universel est un dû »

 alternatives-economiques.fr/julien-dourgnon-revenu-universel-un/00077008

Incitation à la paresse, coûteux, irréalisable le revenu universel ? Loin de là, assure Julien Dourgnon, auteur d'un livre à paraître sur le sujet, et conseiller de Benoît Hamon.

## Pourquoi défendez-vous la mise en place d'un revenu universel d'existence ?

Le salariat comme mode d'organisation du travail butte sur ses propres limites. Cela se manifeste sous nos yeux de manière évidente, et c'est pourquoi il faut trouver des outils pour changer notre rapport au travail : le revenu universel est l'un d'eux.

## Quelles sont ces limites ?

Le salariat ne parvient plus à remplir sa promesse d'intégration, c'est-à-dire de plein emploi permanent pour tous. Selon l'Insee, un tiers des actifs sont insatisfaits sur le marché du travail, ils sont chômeurs ou précaires.

| *Le salariat ne parvient plus à remplir sa promesse d'intégration*

Il faut donc à l'évidence trouver de nouvelles modalités d'inclusion dans la société complémentaires du CDI à temps plein devenu relativement rare.

D'autant que le travail peut exister en dehors de l'emploi, qui n'en est que la forme « marchandisée » comme disait Karl Marx. Le travail en tant qu'activité de l'esprit qui contribue à fabriquer de la richesse s'étend bien au-delà de l'emploi, en amont et en aval du temps d'emploi officiel, surtout dans une économie de plus en plus fondée sur l'immatériel.

Lire un livre, s'informer et échanger des informations en général, participer à une communauté en ligne autour du logiciel libre, monter de toute pièce une crèche parentale autogérée, réparer la moto de son voisin, sont des activités productives ou potentiellement productives. L'équivalence travail-emploi est une convention sociale en situation de monopole. Il faut en finir avec ce monopole. L'emploi est relativement rare, le travail lui est abondant.

| *L'emploi est relativement rare, le travail lui est abondant*

Cette conception obsolète du travail se lit dans l'organisation de notre protection sociale. Celle-ci a été imaginée pour une société de plein emploi où les individus sont seulement soumis à des accidents de parcours rares et brefs. Elle répond imparfaitement aux besoins d'une société installée durablement dans le sous-emploi et le travail précaire.

Confrontés à la réalité, les responsables politiques tentent de faire face en allongeant la durée d'indemnisation avec les droits rechargeables de l'indemnisation chômage, ou en étendant le périmètre du RSA aux 18-25 ans. Il me semble que sans en avoir pleinement conscience, nos responsables politiques valident le besoin d'un revenu permanent.

Mais toutes ces aides, aussi utiles soient-elles sur le plan matériel, dégradent l'estime de soi de leurs bénéficiaires. Comme le dit Daniel Blake à une employée de l'administration britannique dans le dernier film de Ken Loach : « *sans amour propre, on est foutu dans la vie* ». Les gens sont catégorisés, comme exclus, pauvres..., et marqués comme du bétail.

| *L'inconditionnalité et l'universalité font société. Elles ont un pouvoir d'inclusion sociale*

D'où l'intérêt de verser un revenu à tous sans distinction de richesse. Si des personnes modestes n'ont pas le sentiment d'accéder à une œuvre de charité mais à un droit lorsqu'elles vont chez le médecin généraliste, c'est parce que le milliardaire accède à ce droit aux mêmes conditions qu'eux : le taux de remboursement de l'assurance maladie est unique, inconditionnel et universel. Le ciblage sur les plus modestes est très souvent source de stigmatisation, alors que l'inconditionnalité et l'universalité font société. Elles ont un pouvoir d'inclusion sociale.

### **Quelles autres raisons justifient la mise en place d'un revenu universel ?**

Le capitalisme salarial ne tient debout que par une hausse continue et sans fin, à marche forcée, de la production et de la consommation. Nous sommes enfermés dans cette spirale ascensionnelle, dans un monde de ressources finies. Les individus sont censés produire ou consommer. Le temps ne connaît que deux moments, emploi et loisir. Ce qui n'est pas emploi est nécessairement loisir. Et par loisir, nous entendons un temps subjectif, non contributif, non productif, a-social en un mot, oisif.

Ce temps de loisir reste marqué par la norme implicite de la consommation : ce qu'il y a de mieux à faire pendant son loisir, c'est de consommer pour écouler la production de la veille. Or, le loisir n'est pas seulement un temps subjectif mais potentiellement un temps social, contributif, productif, de perfectionnement de son capital humain.

*Le loisir n'est pas seulement un temps subjectif mais potentiellement un temps social, contributif, productif*

Pourtant notre grille de lecture, qui rabat le travail sur l'emploi, nous empêche de saisir ce temps contributif. Sortir de la spirale infernale productiviste implique que l'on reconnaisse comme social et productif ce temps dit de loisir. En clair, il faut casser la représentation du temps que nous impose le système salarial.

Enfin, je pense que le salariat mine la légitimité politique des démocraties dites libérales. Dans ces sociétés, la place du contrat y est essentielle. On parle bien de contrat de travail. Or, pour paraphraser Yanis Varoufakis [économiste, ancien ministre des Finances grec, fer de lance de l'opposition à la troïka dans la crise grecque, ndr], le marché du travail fonctionne comme une mafia.

On fait croire qu'il est possible d'accepter ou de refuser un contrat de travail ou d'en négocier les conditions mais il s'agit bien souvent d'[une offre qu'on ne peut pas refuser](#). Les gens ont un pistolet social sur la tempe.

*Les gens ont un pistolet social sur la tempe*

Le fondement de notre société démocratique, qui a fait de la liberté contractuelle l'un des piliers de notre ordre social, est en réalité factice : depuis cinquante ans, les individus n'ont jamais eu si peu de pouvoir de négociation et au final de contrôle sur leur propre vie.

### **En quoi le revenu universel permet-il de répondre à ces limites ?**

Le revenu universel vient rompre le lien exclusif entre emploi et revenu. C'est l'acte quasi-révolutionnaire du revenu universel que de procéder à cette rupture. Il n'est pas question de supprimer l'emploi ou de dire qu'il va disparaître. Il continuera à être une source de distribution des revenus primaires, c'est-à-dire en contrepartie de la richesse produite, mais nous levons son monopole : à ses côtés, nous inventons une autre forme de revenu primaire, le revenu universel d'existence.

*Ce revenu universel est ainsi un moyen de redonner du pouvoir de négociation aux individus*

Le revenu primaire universel d'existence sera par construction continu, stable et inconditionnel. Le revenu primaire d'activité, autrement dit le salaire, pourra être discontinu et variable. Ce revenu universel est ainsi un moyen de redonner du pouvoir de négociation aux individus, puisque désormais une part de leur revenu primaire ne dépend plus de la décision de l'employeur ou des aléas du marché du travail. De ce point de vue, on peut dire qu'il est libéral au sens politique du terme : il tente de réarmer l'individu laminé par le marché du travail.

Ensuite, en coupant le lien exclusif emploi-revenu primaire, le revenu universel vient implicitement valider la participation des individus à des activités non salariées dans la société. Il valide socialement le temps hors de l'emploi. En cela, il brise la dichotomie emploi-loisir.

Enfin, puisqu'une partie du revenu primaire échappe à la production marchande et lui est garanti, il offre à l'individu une occasion de se retirer partiellement du cercle infernal production-consommation.

### **On peut imaginer que le revenu universel incite au contraire à consommer davantage...**

C'est vrai si on imagine que le revenu universel d'existence est une mesure de pouvoir d'achat. Mais en reconnaissant le caractère potentiellement social et productif du temps dit de loisir, ce dernier n'a plus à être dédié simplement à la consommation. Je concède cependant qu'il ne peut à lui seul détourner une société de la surconsommation. Il vient ouvrir une brèche et transformer un certain nombre de conventions dont on éprouve déjà qu'elles ne sont plus adaptées.

### **S'agit-il d'un revenu d'assistance ?**

C'est tout le contraire ! Le revenu universel est un dû, une rétribution au même titre qu'un salaire pour un salarié ou un dividende pour un actionnaire. Ce n'est pas une allocation ni un revenu de redistribution qui cible des besoins.

*Le revenu universel n'est pas une allocation ni un revenu de redistribution qui cible des besoins*

Pourquoi ? Parce qu'il faut considérer que la société est un facteur de production. A ce titre, elle doit être rémunérée au même titre que le travail et le capital.

Cette idée, c'est l'une des grandes trouvailles notamment de l'économiste James Meade, qui a obtenu le prix de la Banque de Suède en sciences économiques en mémoire d'Alfred Nobel en 1977. Elle vient contredire l'idée du président du Medef Pierre Gattaz, largement partagée dans les milieux conservateurs, que la richesse est toujours privée et ne se crée que dans l'entreprise.

L'entreprise crée en effet de la richesse, mais elle privatise aussi de la richesse publique. A 99%, elle recycle des savoirs et des savoir-faire créés par d'autres. Elle s'appuie sur des recherches, des innovations, des infrastructures, des institutions favorisées et initiées par l'Etat et la société. Le revenu universel est une manière de récupérer cette richesse publique privatisée dans l'entreprise. Il est la rémunération de la part sociale de la richesse produite. Il est semblable à un salaire, mais au lieu de rémunérer la place de l'individu dans l'entreprise, il vient rémunérer l'individu en tant que partie d'un tout appelé société.

Or la contribution de chaque individu à la société est impossible à mesurer car la société est un tout. C'est pourquoi il apparaît logique de verser ce revenu à chaque membre de la société de manière égalitaire.

### **De quelle universalité parle-t-on ? Ce revenu de base s'adresse aux citoyens, aux résidents ?**

Cette question renvoie à celle, plus large, des contours de la société : « qui appartient à la société ? » Ce sont les résidents, et pas seulement les citoyens. Il faut ensuite se mettre d'accord sur un critère, en fonction par exemple de la durée de séjour sur le territoire. En la matière il n'y a pas de vérité. Cela doit être discuté démocratiquement.

**Tel que vous le concevez, le revenu universel n'est donc pas un outil de réforme de la protection**

## **sociale ?**

En effet, le revenu universel n'a pas à mon sens pas de rapport direct avec la protection sociale telle que nous la connaissons. Celle-ci repose en effet sur deux logiques : celle du *workfare* et des assurances contributives : « *via mon emploi, je cotise et j'accumule ainsi des droits, au chômage, à la retraite, à l'assurance maladie* » ou à une logique de *welfare* ou de solidarité étatique, qui prend en charge des besoins ciblés : accidents du travail, RSA, allocation adulte handicapé....

*Il n'est pas absurde de parler de « nouveau pilier de sécurité sociale »*

Le revenu universel remplit cependant une fonction de protection sociale au sens où il a pour conséquence de sécuriser les parcours de vie des individus ; il a un effet concret et direct sur le sentiment de sécurité sociale de chaque individu. En ce sens, il n'est pas absurde de parler de « nouveau pilier de sécurité sociale », même si on n'est ni dans une logique d'assurance ni dans une logique de solidarité étatique.

### **Faut-il alors laisser en place les instruments de la protection sociale ou les transformer ?**

Tout ce qui relève de l'assurance sociale doit être gardée. Il faut absolument refuser tout chantage qui reviendrait à conditionner la mise en place du revenu universel à la réforme des assurances contributives. Il n'y a pas d'impératif financier ou économique à transformer les piliers de la Sécurité sociale pour mettre en œuvre le revenu universel.

*Des prestations comme les allocations familiales, le RSA, la prime d'activité..., qui feraient doublon avec le revenu universel, ont vocation à disparaître*

Cela n'empêche pas, si on le juge nécessaire, de réfléchir à une réforme de la Sécurité sociale, mais elle n'est pas liée à la mise en place du revenu universel. A contrario, un certain nombre de prestations financées par l'Etat qui relèvent du *welfare* (les allocations familiales, le RSA, la prime d'activité...), qui feraient doublon avec le revenu universel, ont vocation à disparaître.

### **Comment mettre en place concrètement le revenu universel ?**

Je suis favorable à une approche graduelle. Nous pourrions commencer par une amorce d'apparence modeste mais en réalité significative dans ses effets, avec un revenu universel de 120 euros par adulte, et de 60 euros par enfant dès la naissance, sans aucune modification des aides et allocations existantes. Concrètement, une personne au RSA bénéficierait toujours de son allocation mais aurait en plus 120 euros par mois. Cela porterait son revenu à 650 euros, avec un gain de pouvoir d'achat. Surtout, si cette personne retrouve demain un emploi, elle perd son RSA mais garde ce point fixe qu'est le revenu universel d'amorçage.

*Nous pourrions commencer par un revenu universel de 120 euros par adulte, et de 60 euros par enfant, sans aucune modification des aides et allocations existantes*

Cette première phase peut être entièrement financée par un impôt unique sur le stock de patrimoine net (qui tient compte d'une éventuelle dette contractée donc), immobilier et financier, des ménages et des entreprises, à hauteur de 0,8 % par an. Un tel impôt vient en remplacement de la taxe foncière et de l'impôt sur la fortune (ISF), lequel est supprimé. Ce financement est juste socialement puisqu'au final, selon mes calculs, une famille monoparentale avec un enfant du premier décile (les 10 % les plus modestes) gagnera 15,7 % de revenu disponible en moyenne.

La même famille du 9ème décile perdra 0,1 % de son revenu disponible. Un adulte seul appartenant au 1<sup>er</sup>

décile gagnera 14 % de plus de revenu disponible, tandis que la même personne située dans le 9ème décile de revenu, en perdra 4,5 %. Cette première phase peut être assez rapide à mettre en place, entre un et deux ans.

La deuxième étape est adossée à une réforme fiscale de grande ampleur, qui vise à fusionner l'impôt sur le revenu et la CSG (contribution sociale généralisée), avec des tranches d'imposition telles que pourrait les préconiser l'économiste Thomas Piketty. Il est aussi possible d'opter pour une taxe unique légèrement progressive dès le premier euro de revenu, qui serait un aménagement de ce que propose Marc de Basquiat.

Ce dernier défend une conception économiquement libérale du revenu universel, [voir [L'Economie Politique n° 67, Faut-il défendre le revenu de base ?](#)] et préconise la suppression des niches fiscales et sociales et l'instauration d'une *flat tax*. Une telle taxe contribuerait à réduire les inégalités tout en dégageant le financement d'un revenu universel à hauteur de 450 ou 500 euros. Elle représente un chantier de plusieurs années, au moins un quinquennat.

Pour généraliser un revenu universel plus élevé encore, par exemple autour de 750 euros, il sera nécessaire de s'appuyer sur des recettes fiscales supplémentaires. Cet objectif devrait pouvoir être atteint à un horizon plus lointain. Tout cela reste bien sûr très dépendant de l'état du rapport de force politique dans la société et de notre capacité à étendre la fiscalité sur le capital.

### **Combien coûte le revenu universel ?**

Contrairement à ce qu'on entend beaucoup, ce n'est pas une mesure qui coûte de l'argent public au sens où il ne s'agit pas d'une nouvelle dépense de l'Etat qu'il faut financer. Il s'agit davantage d'une modification dans les flux de richesse, évidemment compliquée à mettre en place.

*Ce n'est pas une mesure qui coûte de l'argent public au sens où il ne s'agit pas d'une nouvelle dépense de l'Etat qu'il faut financer*

Il faut bien voir que tout le monde paie dès le premier euro. En affichage, les taux d'imposition augmentent donc. Dans mon schéma d'amorçage, le ménage du premier décile paiera plus d'impôt pour peu qu'il ait un peu de patrimoine. Mais au final, son revenu disponible augmentera. Plus généralement, en termes de revenu disponible, certains recevront plus de revenu universel qu'ils ne paieront d'impôt pour le financer ; pour d'autres, la mesure sera neutre ; d'autres enfin seront perdants. Compte tenu du niveau très fort d'inégalités aujourd'hui, il faut trouver les bons paramètres pour que les sept premiers déciles de revenus voient leur revenu disponible augmenter.

### **Pourrait-il être perçu comme un complément de revenu pour tirer les salaires à la baisse ?**

Comme tout objet, le revenu universel peut être détourné de sa vocation initiale et servir d'alibi à des régressions. Il faut être vigilant pour éviter qu'il ne soit absorbé par les employeurs. C'est pourquoi le maintien du SMIC sur lequel sont souvent indexées les grilles salariales est impératif. La mise en place du revenu universel doit être aussi associée à des politiques publiques ambitieuses, en matière de lutte contre les discriminations, d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes... Le revenu universel n'est pas un couteau suisse magique ou un solde de tout compte des politiques publiques.

*Le revenu universel ne renforce pas le lien de dépendance entre partenaires dans un ménage*

S'agissant des inégalités femmes-hommes, je ne crois pas qu'il fige la répartition du travail. Mais je ne pense pas non plus qu'il suffise à endiguer les inégalités professionnelles structurelles. Son avantage, par rapport aux autres prestations sociales, est d'être individualisé, et non familialisé. Il ne renforce donc pas le lien de dépendance entre partenaires dans un ménage. Il ne porte pas de jugement moral sur les choix matrimoniaux des individus.

Quant au temps partiel, figure emblématique du précaire, il n'est pas à rejeter s'il est choisi et donc maîtrisé socialement, comme le disait André Gorz. On recherche le temps plein pour les revenus et par désir de se rapprocher de la norme salariale de référence, pas nécessairement pour travailler plus. Le revenu universel peut justement être un outil, parmi d'autres, de maîtrise sociale du temps partiel, c'est-à-dire d'une baisse du temps de travail.

### **Que répondez-vous à celles et ceux qui redoutent un mauvais usage du revenu universel, un temps libéré et un revenu supplémentaire mal employés ?**

Les habitus de classe sont forts et nous ne serons pas tous égaux dans l'utilisation de ce nouveau revenu. C'est pourquoi j'insiste : le revenu universel n'est pas un solde de tout compte. Le revenu universel peut être un pilier des politiques publiques en faveur de l'égalité mais il ne sera pas le seul : la formation, l'insertion, l'animation... doivent être poursuivies.

Cela dit, je n'aime pas trop la critique qui consiste à dire que les classes populaires risquent de faire un mauvais usage du revenu universel et du temps qu'il peut libérer. Ce discours comporte un sous-entendu moralisateur sur ce que seraient les « bonnes » et les « mauvaises » activités : écrire un livre, réparer une moto ou aller voir un blockbuster au cinéma.

*Les opposants à la mise en place des allocations familiales soupçonnaient les pères de vouloir les dilapider au troquet du coin*

Ce n'est à mon sens pas à la société de dire aux gens comment ils doivent employer leur temps. Je suis par ailleurs persuadé que l'on sous-estime la capacité créative des gens en général. Il est d'ailleurs savoureux de se replonger dans les débats qui ont précédé la mise en place des allocations familiales : ses opposants soupçonnaient les pères de vouloir dilapider l'allocation pour aller boire au troquet du coin.

### **Vous vous intéressez au revenu universel depuis très longtemps. Récemment, vous avez conseillé Benoît Hamon qui en a fait un thème central de sa campagne. Quels points de convergence et de différence avez-vous avec sa proposition ?**

Je trouve qu'il le défend bien au sens où il ne le réduit ni à un coup de pouce au pouvoir d'achat – ce qu'il peut être – ni à une simplification des aides existantes. Il faut lui reconnaître le mérite d'avoir replacé le revenu universel dans une réflexion globale sur le rapport au travail et les bouleversements apportés par le numérique dans la société. Je partage aussi l'approche graduelle qu'il préconise, à l'opposé du grand saut.

*Politiquement, le revenu universel est une proposition risquée qui peut faire perdre mais aussi gagner*

L'enjeu pour lui maintenant sera de résister aux prédictions catastrophes et de tenir sur une forme d'inconditionnalité du revenu universel. Politiquement, le revenu universel est une proposition risquée qui peut le faire perdre mais aussi gagner ; car les gens, même lorsqu'ils sont dubitatifs, observent les limites des politiques traditionnelles et croient de moins en moins, à juste titre, à un retour des Trente Glorieuses.

« Intermittent du salariat », économiste, consultant, Julien Dourgnon a été conseiller politique d'Arnaud Montebourg au ministère du Redressement productif. Il conseille aujourd'hui Benoît Hamon. Il a également collaboré à Alternatives économiques. Il vient de publier [Le revenu universel, Pourquoi ? Comment ?](#)